



1028 Préverenges, le 18 février 2011

**CONSEIL
COMMUNAL
DE
PREVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 17 février 2011**

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 17 février 2011, a décidé :

- 01/11 Adoption de la convention scolaire entre les communes de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs**
d'approuver l'Entente scolaire intercommunale de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges et de requérir son approbation par le Conseil d'Etat
- 04/11 Révision des statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)**
d'adopter les statuts révisés de l'ERM, ainsi que leurs annexes, I,II et III, (révision2010)

Ces règlements peuvent faire l'objet d'une requête auprès de la Cour constitutionnelle dans les vingt jours à compter dès la publication de l'approbation du texte par le Canton dans la feuille des avis officiels.

- 02/11 Demande de crédit pour la construction d'un édicule au Port du Bief**
d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 125'000.- pour la construction d'un édicule public à l'Esplanade L.-H. Delarageaz, port du Bief, ainsi que son mode de financement.
- 03/11 Demande de crédit pour l'étude d'un système de stationnement cohérent et équitable à Préverenges et la mise en place de mesures provisoires.**
d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 62'000.- pour l'étude d'un système de stationnement cohérent et équitable à Préverenges et la mise en place de mesures provisoires, ainsi que son mode de financement tel qu'amendé.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 10 mars 2011 inclusivement.

En outre, le Conseil a enregistré le dépôt des préavis suivant :

- 5/11 Demande de crédit pour l'aménagement de la pastille centrale du giratoire de l'Etoile**
Commission d'étude : Mme V. Huck, MM S. Alberti, J. Balestra, J.-J. Brugger et T. Fluckiger
- 6/11 Demande de crédit pour le remplacement de la sonorisation de la Salle polyvalente**
Commission d'étude : MM A. Garraux, C. Meystre, J.-M. Morattel, R. Pilloud et J. Rod
- 7/11 Demande de crédit pour le remplacement du Secrétaire municipal**
Commission d'étude : Mme K. Barraud, MM A Cegielski, C. Iffland, A. Pache et E. Schaller

Prochaine séance : le 14 avril 2011 à 20 h à l'Aula

Le Président
Guy Delacrétaç

La Secrétaire
Claude de Titta